

Décision n°2022/7 Portant préparation et passation du marché public en procédure adaptée pour la fourniture de mobiliers et d'équipements pour la Maison Forestière (Bois l'Évêque, Ors 59360) de la Communauté d'Agglomération du Caudrésis et du Catésis

La présente consultation a pour objet l'attribution d'un marché public passé en procédure adaptée de fournitures de mobiliers, décorations, équipements électroménager, informatiques et de vidéosurveillance pour la Maison Forestière, située au lieu-dit « Bois-L'Évêque » à Ors (59360), de la Communauté d'Agglomération du Caudrésis et du Catésis.

Le titulaire livrera, montera, posera et mettra en service l'ensemble des fournitures commandées conformément aux plans, aux dispositions des pièces contractuelles.

Le présent marché public est alloté en huit lots :

- Lot n°1 : Aménagement, ameublement et décoration – Tiers lieu ;
- Lot n°2 : Aménagement, ameublement et équipement – Cuisine ;
- Lot n°3 : Aménagement, ameublement et équipement – Réfectoire ;
- Lot n°4 : Aménagement, ameublement et équipements – Chambre ;
- Lot n°5 : Aménagement et équipement – Local à vélo ;
- Lot n°6 : Équipement informatique ;
- Lot n°7 : Équipement vidéosurveillance ;
- Lot n°8 : Lettrage extérieur.

Les candidats avaient jusqu'au le 25 mars 2022 12h00 sur le profil d'acheteur de la Communauté d'Agglomération du Caudrésis et du Catésis. Cinq candidats ont déposé un pli :

- Trois offres ont été déposées pour le lot n°1 ;
- Deux offres ont été déposées pour le lot n°2 ;
- Une offre a été déposée pour le lot n°4 ;
- Deux offres ont été déposées pour le lot n°6 ;
- Les lots n°3, 5, 7 et 8 sont infructueux.

La Commission d'Appel d'Offres s'est réunie le 7 avril 2022 à 09h00 afin d'attribuer les différents lots du marché public :

- Le lot n°1 a été attribué à la société EMIT NOUVELLE pour 46 165,76 € HT.
- Le lot n°2 a été classé infructueux, les deux offres reçues étant une fois et demie supérieure au montant budgété.
- Le lot n°3 a été classé infructueux pour absence de candidature et d'offre.
- Le lot n°4 a été classé infructueux, l'offre reçue étant trois fois supérieure au montant budgété.
- Le lot n°5 a été classé infructueux pour absence de candidature et d'offre.
- Le lot n°6 a été attribué à la société LOGIN pour un montant de 9 327,63 € HT.
- Les lots n°7 et 8 ont été classés infructueux pour absence de candidature et d'offre.

Ce marché public fera l'objet de co-financement.

Envoyé en préfecture le 11/04/2022

Reçu en préfecture le 11/04/2022

Affiché le



ID : 059-200030633-20220407-202207-AU

*Le Président de la Communauté d'Agglomération du Caudrésis-Catésis,
En vertu de ses délégations, conformément à la délibération n°2020/63 du 10 juillet 2020,
Conformément à l'avis de la Commission d'Appel d'Offres,*

DÉCIDE

- **D'attribuer les lots n°1 et 6 respectivement aux candidats EMIT NOUVELLE et LOGIN ;**
- **De classer les lots n°2, 3, 4, 5, 7 et 8 en infructueux.**

*Fait et délibéré en séance
les jours, mois et an susdits
Le Président de séance,
Maire du CATEAU-CAMBRÉSIS*


CA2C
Communauté d'Agglomération
Caudrésis-Catésis

*Conseiller Régional
Serge SIMEON*